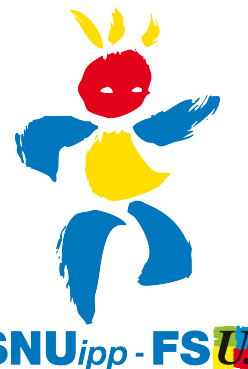


AUDIENCE DASEN : COMPTE-RENDU

Vendredi 27 septembre 2013

Suite à notre demande d'audience, nous avons été longuement reçus par la Directrice Académique et l'Inspecteur d'Académie Adjoint ce vendredi 27 septembre 2013.



Nous avons d'abord tenu à rappeler l'essence même du SNUipp-FSU : un syndicat de défense des personnels dans l'équité et la transparence, de défenses des valeurs de solidarité, de justice sociale, mais aussi à l'initiative de débats, de réflexions et de propositions sur les questions pédagogiques. Le but du SNUipp-FSU reste de travailler pour la réussite des élèves mais dans le respect des droits des personnels et de leurs conditions de travail. Le SNUipp-FSU est attaché au Service publique d'éducation.

Lors de cette entrevue, nous souhaitons faire part du sentiment général des collègues en ce début d'année scolaire. Nous avons été sollicités par nombre d'entre vous, nous permettant ainsi de prendre appui sur votre expertise du terrain et d'illustrer nos propos par des situations concrètes.

Nous avons expliqué en quoi le climat est plutôt tendu dans les écoles.

Les effectifs en hausse : la hausse démographique est notable dans les écoles et plusieurs parmi elles nous ont fait part d'une augmentation significative, ne pouvant néanmoins pas conduire à une ouverture. Des soucis d'organisation et de sécurité des élèves se posent.

Maîtres supplémentaires : le SNUipp-FSU s'est félicité des créations de postes de maîtres supplémentaires même s'ils ne sont pas suffisamment nombreux et qu'un nombre insuffisant d'écoles est concerné. Pour la première fois, l'arrivée d'un maître supplémentaire dans les écoles permettait d'envisager de travailler autrement. C'est ainsi que le projet était présenté en fin d'année scolaire dernière dans le Val d'Oise. Les équipes ont travaillé à des projets, ont « inventé » des nouvelles manières d'intervenir en essayant d'oublier le schéma des postes REP/ZEP. Quelle surprise à la rentrée, lorsqu'ils se sont vus demander d'intervenir en aide à la passation des évaluations de CP...

L'accompagnement des **élèves en situation de handicap**. Nous ne remettons pas en question la volonté de l'administration d'accélérer les choses pour que tout enfant nécessitant la présence d'un(e) **AVS** soit accompagné. Néanmoins, de nombreux élèves ont été accueillis à cette rentrée sans AVS, malgré les notifications. Certains n'ont pas pu être accueillis...Les collègues sont souvent démunis face aux situations, font de leur mieux mais les conditions d'enseignement ne sont pas toujours requises. A juste titre les familles demandent que leur enfant soit accueilli dans les meilleures conditions. Cela crée souvent des tensions avec l'école, qui n'a pas de réponse...Nous avons également souligné la difficulté de travailler dans de trop nombreux secteurs sans médecin scolaire, renvoyant les familles et les écoles vers des centres médico-sociaux...

Les conditions d'affectation des jeunes collègues. Le nombre de jeunes collègues en début de carrière étant très élevé cette année, certains ont dû être affectés sur des services à quatre quart de temps, d'autres sur de l'ASH (ITEP/IME). Les conditions d'entrée dans le métier sont quelque peu brutales pour ces jeunes collègues ! Les équipes d'écoles sont très présentes au quotidien, ce n'est pas toujours facile, les directrices et directeurs sont également très sollicités...

La mise en place des rythmes scolaires...Les remontées du terrain émanant des 16 communes concernées cette année par le changement des rythmes, montrent toutes les difficultés : problème des emplois du temps différents d'une école à l'autre, d'un jour à l'autre, le manque d'animateurs, le rôle des ATSEM, la place de l'enseignant, l'utilisation des locaux scolaires, des structures, l'iniquité entre les écoles, la difficulté de se repérer pour les enfants et la fatigue...

A cette rentrée les collègues font part d'un surcroît de travail et des conditions d'exercice qui se dégradent...Ils ont le sentiment qu'il n'y a « **pas de sens à ce qu'on fait** », que les choses se juxtaposent sans ligne de conduite, sans cap. Les collègues sont sérieux, ils travaillent énormément, et pourtant beaucoup restent persuadés **que le travail n'est pas bien fait**. Il faut ajouter que les sollicitations permanentes pour renseigner des documents administratifs, tableaux et autres grilles semblent totalement inutiles et chronophage. Ils donnent l'impression de passer son temps à rendre compte plutôt qu'à agir pour la réussite des élèves ! Il faut que cela cesse ! Il faut laisser les enseignants travailler et en toute confiance !



Les directeurs d'école sont particulièrement affectés par ce sentiment. La charge grandissante de travail et qui ne cesse de grandir..., les injonctions administratives, le manque de temps de décharge, font de la mission de direction, une mission extrêmement difficile à assurer et assumer aujourd'hui. Au niveau national, des négociations s'ouvrent, les directeurs ont besoin d'un cadrage de missions, de temps de décharge, de reconnaissance salariale.

Par ailleurs certains directeurs sont **déchargés par des contractuels admissibles ou des M2**. Certains collègues n'ont pas encore été informés de l'organisation de leur décharge sur l'année, en particulier les collègues des communes qui connaissent les changements de rythme cette année. En tout état de cause, la DASEN explique que ces directeurs seront déchargés 1 journée supplémentaire toutes les 7 semaines. Par ailleurs, les contractuels doivent faire une semaine de stage en classe. Les directeurs seront déchargés totalement sur cette semaine. Ils pourraient soit rester dans leur école, soit participer à une formation.

L'arrivée des **Emplois d'aide au fonctionnement de l'école** devraient apporter une première bouffée d'air pour les écoles. Nous avons interrogé la Directrice Académique sur cette question. Où en est-on du recrutement? Combien d'écoles pourraient ainsi être aidées ? Quand ?

La Directrice répond que le recrutement est en cours. Il est trop tôt pour donner un nombre exact. Nous avons ré évoqué le choix de l'ancienne grille pour accorder une aide aux écoles. En effet, la question mérite d'être reposée, travaillée.

Emplois avenir professeur. Il n'en resterait plus qu'une vingtaine dans le département. Les cours à l'université ne permettent pas aux étudiants d'effectuer les 12 heures dans les écoles... Nous déplorons cette situation qui permettait à des futurs professeurs d'intégrer une école et de prendre connaissance de son fonctionnement. Par ailleurs, l'idée était aussi de permettre à ces étudiants d'être rémunérés pendant leurs études.

Par ailleurs, des **informations/demandes différentes** émanent des circonscriptions. Les collègues ne savent plus à qui se fier !

APC. Le SNUipp-FSU a rappelé que le calendrier et les contenus étaient laissés à l'initiative des équipes de maîtres qui soumettent leur projet à l'IEN. Il ne s'agit pas de soutien scolaire ! Certaines circonscriptions refusent les projets culturels, d'autres imposent les horaires, d'autres demandent de remplir un nombre de tableaux et de grilles incroyables. Là encore, nous avons demandé à Madame La directrice que cela cesse. Là encore nous avons demandé que la confiance aux enseignants soit réaffirmée !

De même, **l'organisation des réunions dans le cadre des 108h.** Les équipes d'écoles proposent le calendrier à l'IEN. Pas d'injonction en termes d'horaires autorisées ou « interdites »...

La consultation pour le bilan des programmes de 2008, se déroule en 3 heures prises sur le temps des nouvelles 24 heures. Nous avons dit que le calendrier était quelque peu serré, puisque les retours doivent se faire dans les circonscriptions avant le 10 octobre ! Les collègues ont l'impression d'une charge de travail supplémentaire alors que dans le même temps, nous revendiquons du temps de concertation et que la consultation des enseignants sur les programmes nous semble essentielle voire incontournable !

La date de la journée dite de « *rattrapage* » n'est pas encore fixée par le recteur. Elle s'orienterait plutôt vers le 11 juin.

La question des salaires, primes et indemnités est une question prégnante chez les collègues. En particulier quand le ministère annonce une indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (**ISAE**) mais qui ne sera pas accordé à tous !!

Nous avons été interpellés de façon forte par les collègues assurant des missions particulières et qui seront écartés de cette indemnité : **IMF, CPC, enseignants référents...**

Ces collègues font également part d'une quantité de travail grandissante, des textes qui régissent les missions parfois obsolètes, pour les CPC et MF, environ 1000 jeunes collègues (M2/PES/T1/T2) à accompagner cette année... Nous sommes intervenus de façon *solennelle* sur la question des frais de déplacement. La Directrice Académique semble avoir été sensible à cette question. Il n'est pas tolérable que ces collègues soient écartés de l'ISAE. Il n'est pas tolérable non plus qu'ils continuent à utiliser leur véhicule personnel pour de nombreux déplacements sans percevoir d'indemnités !

Au delà de la question salariale, c'est la **confiance et la reconnaissance** envers les collègues qui ne sont pas suffisamment réaffirmées.

Nous avons évoqué la question des **réunions d'information syndicale** sur le temps scolaire. Le SNUipp-FSU avec le SE-Unsa, le Sgen-CFDT et la CGT-éduc'action se sont adressés à Vincent Peillon pour lui demander de lever les obstacles au droit syndical mis en place par son prédécesseur. Le droit syndical, concernant les réunions d'information syndicale a fortement été limité sous le précédent gouvernement. *Le Snuipp-FSU* demande que les enseignants des écoles puissent retrouver la possibilité de participer à ces réunions sur l'ensemble de leur temps de service, incluant le temps devant élèves, ce qui est d'ailleurs le cas pour leurs collègues du second degré.

Nous avons à nouveau sollicité la DASEN sur la demande que nous avons faite d'un GT concernant l'évaluation des enseignants ainsi qu'un GT spécial sur l'ASH. Pas de réponse à ce jour...

En conclusion, ce temps d'échange nous paraît essentiel, pour porter la parole des collègues. Nous l'avons redit à Madame La Directrice. Nous avons été écoutés attentivement, souhaitons que nos revendications soient suivies d'effet dans notre quotidien et que nous retrouvions dans nos écoles de la sérénité à travailler ensemble.

Contact :
SNUipp-FSU 95
26, rue Francis Combe
95014 Cergy Cedex

Tél : 01 30 32 21 88
snu95@snuipp.fr

